

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AUCH - 3201 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 14/04/2026 - 1176 - 2022 B 00458 - 915 261 515 - 2F CONSEIL

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2023

cerfa

COPIE CERTIFIÉE
CONFORMEFormulaire obligatoire (article 302
septies A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		2F CONSEIL		Néant *				
Adresse de l'entreprise		0000	AU BARON	32600	L'ISLE-JOURDAIN			
SIRET		9 1 5 2 6 1 5 1 5 0 0 0 1 8						
Durée de l'exercice en nombre de mois *		16		Durée de l'exercice précédent * <input type="text"/>				
				Exercice N clos le 2023-09-30				
ACTIF				Brut	Amortissements – Provisions	Net		
				1	2	3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012				
		Autres *	014	016				
	Immobilisations corporelles *		028	1 155	030	230	925	
	Immobilisations financières * (1)		040	15	042		15	
	Total I (5)		044	1 170	048	230	940	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052				
		Marchandises *	060	062				
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	480	070		480	
		Autres * (3)	072	1 397	074		1 397	
	Valeurs mobilières de placement		080		082			
	Disponibilités		084	12 924	086		12 924	
Charges constatées d'avance *		092		094				
Total II		096	14 801	098		14 801		
Total général (I + II)				110	15 971	112	230	15 741
PASSIF						Exercice N NET		
						1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120			3 000		
	Écarts de réévaluation		124					
	Réserve légale		126					
	Réserves réglementées *		130					
	Autres réserves	(dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *	131)	132		
	Report à nouveau		134					
	Résultat de l'exercice		136			4 207		
	Subventions d'investissement		137					
	Provisions réglementées		140					
Total I		142			7 207			
Provisions pour risques et charges				Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166			7 640		
	Autres dettes	(dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169)	172	893	
	Produits constatés d'avance		174					
Total III		176			8 533			
Total général (I + II + III)				180		15 741		
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	1 170		
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

c) (10 x)

10

10

10

10

10

10

10

10

10

10

10

10

10

10

10

10

10

10

10

10

10

10

10

②

COMPTÉ DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise 2F CONSEIL		Néant			
A - RÉSULTAT COMPTABLE			Formulaire déposé au titre de l'IR	018	Exercice N clos le		
					2023-09-30		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		
	Production vendue	{	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214	
			Services *		217	218	
						14 640	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
	Production immobilisée *					224	
	Subventions d'exploitations reçues					226	
Autres produits					230		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	14 643	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	
	Variation de stocks (marchandises) *					236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240	
	Autres charges externes * (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)					242	9 110
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle, CFE et CVAE *)		243			244	
	Rémunérations du personnel *					250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	
	Dotations aux amortissements *					254	230
	Dotations aux provisions					256	
Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	352	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
Total des charges d'exploitation (II)					264	9 692	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	4 950	
Produits financiers (III)		280				294	
Charges financières (V)							
Produits exceptionnels (IV)						290	
Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300		
		dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348				
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306	743	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	4 207	
B - RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	4 207	
REINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles					318	
	Provisions non déductibles *					322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)					324	743
	Divers * dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999	
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU - TE (44 octies A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44 sexies A)	989		
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44 quindécies)	138		
	Bassions d'emploi à redynamiser (44 duodécies)	991		Investissements outre-mer	344		
	ZFANG (44 quaterdecies)	345					
	BUD (44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit					346
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)					655
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)					643
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)					645
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)					647
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)					648
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)					641
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)					990
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)					649	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					352	4 950	
Bénéfice col.1 / Déficit col.2					354	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356	
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :					360	360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					370	4 950	
Bénéfice col.1 / Déficit col.2					372	372	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD



2F CONSEIL
Société par actions simplifiée
au capital de 3 000 euros
Siège social : Au Baron
32600 L'ISLE-JOURDAIN
915261515 RCS AUCH

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 31 MARS 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 30 septembre 2023

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2023 s'élevant à 4 207,41 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	4 207,41 euros
A la réserve légale	300,00 euros
Solde	----- 3 907,41 euros

En totalité au compte « **report à nouveau** » qui s'élève ainsi à 3 907,41 euros.

L'Associé Unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Certifié conforme
Le Président



